

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

FORMATION CONTINUE

DIPLOME D'UNIVERSITÉ « CLINIQUES DU TRAVAIL ET PRATIQUES D'INTERVENTION » (D.U.C.T.I.)



Responsable pédagogique
Sabrina ROUAT

PROMOTION 2026

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

FORMATION CONTINUE PSYCHO DU DUCTI

Les interventions dans le champ de la santé au travail se développent dans les organisations, et la clé d'entrée privilégiée reste celle de la prévention des risques psychosociaux au travail. Malgré plusieurs avancées, on observe des limites pour construire des méthodes d'intervention qui reconnaissent la fonction du travail pour la santé et se dégagent des approches centrées sur le risque et l'individu. La clinique du travail montre l'importance de développer les ressources psychosociales, en appui à des méthodes d'intervention spécifiques. Elle représente une des voies possibles pour transformer les milieux professionnels, à partir du développement du pouvoir d'agir des individus et des collectifs. Concernant les questions de santé au travail, elle affirme une position de rupture avec les processus de « psychologisation » des réponses, invitant dans le même temps à la construction d'une délibération sur le travail.

PUBLICS VISÉS

Ce DU s'adresse à des professionnel.le.s impliqués dans le champ de la santé au travail ou souhaitant se réorienter vers ce champ : psychologues, ergonomes, médecins du travail, directeurs.rices et responsables ressources humaines, représentant.e.s du personnel, membres CHSCT, managers, consultant.e.s et préventeur.e.s risques professionnels, santé et conditions de travail (IPRP, responsable hygiène, sécurité, environnement (HSE), technicien.ne.s service de santé au travail, infirmier.e.s et assistantes sociales du travail.

Effectif maximum : 20 personnes.

CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

Niveau d'entrée minimum : bac + 4. Les candidatures des professionnel.le.s dont le niveau d'entrée est bac + 2 ou bac + 3 seront examinées par la commission de sélection qui pourra répondre favorablement si l'expérience professionnelle est jugée suffisante et le projet de formation en adéquation avec le diplôme.

Tou.te.s les candidate.s devront joindre un écrit au dossier de candidature. Cet écrit visera à retracer en 5 à 10 pages le parcours professionnel, à présenter leur intérêt à travailler dans ce champ-là et à indiquer s'ils.elles ont une idée du contexte dans lequel ils.elles comptent conduire leur intervention (terrain professionnel, activité libérale, stage).

Les candidatures feront l'objet d'une sélection sur dossier et d'un entretien dans le cadre d'une commission d'admission. Le DU prévoit une sélection tous les 2 ans.

OBJECTIFS

Ce Du vise à :

- Appréhender la question du travail et de la santé de manière complémentaire aux approches qui ont tendance à se développer dans les organisations sous l'angle des risques et selon une démarche centrée sur le développement des ressources psychosociales.
- Assimiler les concepts et les approches théoriques faisant référence en clinique du travail et les méthodes mobilisables pour conduire une intervention en santé au travail.
- Développer un positionnement professionnel cohérent et affirmé de l'intervenant.e en santé au travail, dans le cadre d'une approche transversale, diversifiée et pluridisciplinaire.

FORMATION
CONTINUE
PSYCHO
DU

DUCTI

CONTENU

Les enseignements sont organisés en 5 unités d'enseignement (UE) :

- UE A : Cliniques du travail et de l'intervention (36h)
- UE B : Psychodynamique du travail (24h)
- UE C : Clinique de l'activité (24h)
- UE D : Ouvertures et apports complémentaires (27h)
- UE E : Accompagnements : accompagnement méthodologique, élaboration en sous-groupes, appui à la réalisation du mémoire, tutorat, soutenances et bilan (56h).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur le « trépied » suivant :

- Apports théoriques en groupe complet
- Des temps d'élaboration en sous-groupes
- La mise en œuvre d'une intervention en santé au travail (140 h minimum)

MODALITÉS DE VALIDATION

Les participants devront remplir les conditions d'assiduité ; mettre en œuvre une intervention dans le champ de la santé au travail ; réaliser et soutenir un mémoire qui rende compte de cette intervention.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Être capable de conduire, à partir des apports de la clinique du travail, une intervention dans le domaine de la santé au travail susceptible de transformer les milieux professionnels. Le DU favorise une inscription théorique et méthodologique qui clarifie le positionnement dans l'intervention, dans sa démarche et sa visée.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

FORMATION
CONTINUE
PSYCHO
DU

DUCTI

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Sabrina ROUAT, Maîtresse de conférences en Psychologie du travail
(Université Lumière Lyon 2)

COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Florence CROS (MCF en Psychologie du travail)

Anne JAKOWLEFF, Psychologue du travail, praticienne

Elsa LANEYRIE, Maîtresse de conférences Psychologie du travail et ergonomie (Université Lumière Lyon 2)

Mathilde MONTABONNEL, Psychologue du travail, praticienne

Gislaine POYARD-BERGER, Psychologue du travail, praticienne

Sabrina ROUAT, Maîtresse de conférences en Psychologie du travail
(Université Lumière Lyon 2)

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Lumière Lyon 2 et du CNAM de Paris en psychologie du travail et psychologie clinique et de praticiens.

MODALITÉS D'ORGANISATION PRATIQUE

DURÉE DE LA FORMATION

Le DU s'étend sur 15 mois, de janvier 2026 à mars 2027, avec 10 sessions de deux jours par mois en 2026 et 3 sessions en 2027.

VOLUME HORAIRE TOTAL PAR STAGIAIRE

167 heures au total (162 heures hors tutorat), se répartissant comme suit :

- 120 heures la première année + 3 heures de tutorat
- 42 heures la deuxième année + 2 heures de tutorat

Le participant devra également consacrer un temps de 140 heures minimum pour l'intervention de terrain (sur son lieu de travail ou sur un terrain à l'extérieur). À réaliser complètement, ou tout au moins, il faut avoir commencé, avant la fin de la 1^{ère} année.

TOTAL VOLUME HORAIRE = 167h (formation) + 140h (stage) + 5h (tutorat) = 307 h

PROCÉDURE D'ADMISSION

La procédure d'admission sera affichée en juin 2025 au lien suivant: <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formations-longues>

CALENDRIER DES SESSIONS

Le calendrier des sessions sera affiché en juin 2025 au lien suivant: <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formations-longues>

FORMATION
CONTINUE
PSYCHO
DU

DUCTI

COÛT DE LA FORMATION (FRAIS DE BIBLIOTHÈQUE COMPRIS) ET POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE

FINANCEMENT INDIVIDUEL

Les tarifs 2026 seront affichés en juin 2025 au lien suivant: <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formations-longues>

Les tarifs suivants sont ceux de 2024 et sont indiqués à titre informatif:

3034 € se répartissant comme suit :

- Année 1 : 2200 €
- Année 2 : 834 €

PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR OU AUTRE ORGANISME DE FINANCEMENT

Les tarifs 2026 seront affichés en juin 2025 au lien suivant: <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formations-longues>

Les tarifs suivants sont ceux de 2024 et sont indiqués à titre informatif:

4334 € se répartissant comme suit :

- Année 1 : 3200 €
- Année 2 : 1134 €

NB : Pour la 2ème année, ces tarifs sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'évoluer en 2027.

* Les frais de formation sont imputables sur le Plan de formation de l'entreprise. Ils relèvent également de la législation sur le Congé Formation. L'Université Lumière Lyon 2 est un organisme agréé DPC (n° 2116)

CONTACTS

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Jean-Noël MABIALA,
Jean-Noel.Mabiala@univ-lyon2.fr
Tél : 04 78 69 76 04

RESPONSABLE DE FORMATION

Sabrina ROUAT
Sabrina.Rouat@univ-lyon2.fr

Université Lumière Lyon 2
Institut de Psychologie
Service Formation Continue
86 rue Pasteur - 69365 LYON CEDEX 07
<http://psycho.univ-lyon2.fr> (Rubrique Formation Continue – Formations longues)

FORMATION
CONTINUE
PSYCHO
DU

DUCTI

